

CAUNES-MINERVOIS
Du rock and roll dans les carrières

» page 22

LIMOUX
Canalisations bouchées les égouts débordent

» page 27

NARBONNE
Les Barques en fête concerts et bodégas

» page 28

CARCASSONNE
L'espace Jean Cau à l'heure des toros

» page 28



COVALDEM !!
Les agents victimes de violences

» page 25

Vous êtes témoin d'un événement ?
Vous détenez une information ?

ALERTEZ-NOUS !

Partagez vos témoignages, vos photos, vos vidéos

» Envoyez un mail à redaction@ladepêche.fr

» Appelez le 04 68 11 90 11

ou le 06 10 95 00 90



LA DÉPÊCHE DU MIDI

AUDE

VENDREDI 28 AOÛT 2015

Agence de Carcassonne, 60 - 04 68 11 90 11 - redaction@ladepêche.fr

carcassonne aggro solidarité

Accueil périscolaire: le CIAS serre la vis

Éducation
Avec ses budgets de plus en plus contractés, le Centre intercommunal d'action sociale dirigé par le maire de Carcassonne, Daniel Lohé, a engagé des agents de l'accueil des enfants hors temps scolaires. Le quota de 100 personnes de départ dans les communes concernées.

C'est un objectif annoncé la nuit à sept communes de l'agglomération de Carcassonne: Carcassonne, Mirepoix, Villemagne-Tertre, Mirepoix, Angles, Villemagne-Tertre, Lézac, Arzens et Sérénac. Signé de la main du vice-président du Centre intercommunal d'action sociale de l'agglomération (CIAS), Daniel Lohé, il informe les maires de la « modification d'emploi du temps d'un agent mis à disposition au service de l'école sociale à Mirepoix (S.A.S.M) ». Ce « départ d'agents » est la conséquence des décisions de la commune de réduire le nombre d'agents de l'accueil périscolaire.



Mis en place en août 2015, l'accueil périscolaire est en train d'être réorganisé. Photo: Frédéric Béraud

« modification majeure, selon Daniel Lohé.

Il est en effet de réduire, cette partie de l'activité sociale, sociale et pédagogique des communes concernées. « Cette réorganisation est imposée à nos communes par la loi relative à la décentralisation, et elle est d'ailleurs la conséquence directe de la loi ». Ce va au-delà des besoins des agents de l'accueil périscolaire, qui ne sont pas contractés.

C'est également, Jean-Claude Aussel (PCF Carcassonne) a une commission du conseil. « Ce n'est pas le CIAS, ce sont les communes qui ont décidé de réduire le nombre d'agents de l'accueil périscolaire. Mais les agents

permanents du centre », explique-t-il Daniel Lohé au conseil municipal. Car selon lui, « une modification est imposée par la loi relative à la décentralisation, et elle est d'ailleurs la conséquence directe de la loi ». Ce va au-delà des besoins des agents de l'accueil périscolaire, qui ne sont pas contractés. « Au CIAS, nous devons passer les charges sociales à la baisse », explique-t-il pour qu'il n'y ait pas de problème de trésorerie en matière de l'accueil périscolaire des communes de l'agglomération de l'AS.M, et surtout à l'ensemble de l'accueil périscolaire.

« Ce n'est pas le CIAS, ce sont les communes qui ont décidé de réduire le nombre d'agents de l'accueil périscolaire. Mais les agents permanents du centre », explique-t-il Daniel Lohé au conseil municipal. Car selon lui, « une modification est imposée par la loi relative à la décentralisation, et elle est d'ailleurs la conséquence directe de la loi ». Ce va au-delà des besoins des agents de l'accueil périscolaire, qui ne sont pas contractés. « Au CIAS, nous devons passer les charges sociales à la baisse », explique-t-il pour qu'il n'y ait pas de problème de trésorerie en matière de l'accueil périscolaire des communes de l'agglomération de l'AS.M, et surtout à l'ensemble de l'accueil périscolaire.

LES FONDS DE TROIS

Il est un projet social de l'agglomération de Carcassonne: le Centre intercommunal d'action sociale de plus en plus agents de l'accueil périscolaire de l'agglomération. Si le compte administratif pour l'année 2015 est en déficit, il est également en déficit. Mais cela ne pose pas de problème, puisque le CIAS a un budget de fonctionnement de 10 millions de euros. Le budget du CIAS, c'est ce qui est en déficit. Mais cela ne pose pas de problème, puisque le CIAS a un budget de fonctionnement de 10 millions de euros. Le budget du CIAS, c'est ce qui est en déficit. Mais cela ne pose pas de problème, puisque le CIAS a un budget de fonctionnement de 10 millions de euros.

J.-L. B.-C.

COVALDEM 11 DÉNONCE DES VIOLENCES SUR SES AGENTS

Suite à l'agression d'un agent de la déchetterie de la Fajeolle, la collectivité intercommunale de Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers de l'Audese portera partie civile des faits de vols, d'insultes et de violences aggravées à l'encontre de ses agents au tribunal de Carcassonne. La collectivité a ainsi répondu à la demande d'action des syndicats CFDT, FO et UNSEA qui avaient menacé de grèves. Contactée par nos soins, la responsable marketing communication de Colvadem11 atteste que Colvadem11 et les syndicats sont ici « sur la même longueur d'ondes », les faits de violence étant, en l'espèce, « inadmissibles ». « En effet, nos agents sont entraînés à réagir calmement lors que des gens viennent piller les bennes pour de la ferraille ou autre. Ils raccompagnent les voleurs à la porte sans violences ! » précise la responsable. « Seulement parfois, les choses dégèrent. La collectivité avait mis en place un système de surveillance à la déchetterie de la fajeolle pour identifier les voleurs et notamment en cas d'agression ! ». Et cela s'est révélé utile. À deux reprises durant l'été, des agents de la déchetterie ont été agressés par des voleurs. Le premier a pris quelques coups accompagnés de violences verbales, tandis que l'autre a reçu des coups entraînant une interruption temporaire de travail de 8 jours. Face à ces faits de violences physiques et verbales, les syndicats et la direction de colvadem ont décidé de réagir. C'est ainsi que la collectivité se portera partie civile au tribunal de Carcassonne afin de « monter à nos employés que nous sommes là et que nous les soutenons dans ces difficultés » conclue Martine Poyo.

Elisa Flory

CARCASSONNE

Les gardiens de la déchetterie de la Fajeolle agressés

PAGE 5

CARCASSONNE

C'est parti pour quatre jours de feria et de taureaux

PAGES 2 et 3

L'INDÉPENDANT

CARCASSONNE

Vendredi 28 août 2015 • N°239 • Espagne 1,50€ • France 1,10€

lindependant.fr

MIGRANTS

L'Europe sous pression



Les cadavres de 20 à 50 migrants ont été découverts hier dans un camion abandonné sur une aire d'autoroute en Autriche. Un drame qui place l'Europe dans l'obligation urgente d'agir.

ACTU-MÉDIAT, PAGE 17

RUGBY À XV, CE SOIR (19 H 30)

L'USC défie l'USAP à Domec

PAGES 4 et 34

Fête du cassoulet: c'est parti!



Déchetterie: le gardien de la Fajeolle agressé

Le Covaldem 11 s'est constitué partie civile après les insultes et violences subies par un agent.



► La déchetterie de la Fajeolle, cadre d'agressions répétées.

Photo Claude Boyer

La situation ne cesse de se détériorer dans les déchetteries du Carcassonnais. À commencer par celle de la Fajeolle, particulièrement isolée, dont les gardiens sont fréquemment insultés.

Le 24 juin dernier, l'un d'entre eux avait subi des insultes, mais aussi un coup de poing à la nuque. Suite à ces violences sans interruption temporaire de travail (ITT), Jean-Jacques Camel, président du Covaldem 11 (organisme en charge de la gestion des déchetteries), s'était dit favorable à l'expérimentation de la vidéosurveillance sur le site de La Fajeolle.

Une caméra a été installée, comme c'est le cas à Narbonne, mais cela n'a pas empêché une deuxième agression, plus grave celle-là, de se produire.

Le 28 juillet, un autre gardien a été victime d'insultes et de coups de poing au visage et entre les jambes, entraînant une ITT de moins de 8 jours.

Heureusement, un autre gardien était présent ce jour-là et avait pu prévenir la police. Celle-ci s'est appuyée sur la vidéosurveillance pour identifier l'agresseur, après qu'une plainte ait été déposée. Celui-ci sera jugé prochainement. Quant à la caméra, elle a déjà été dégradée depuis !

« Ces faits particulièrement graves sont d'autant plus scandaleux qu'il s'agit de personnes chargées de mission de service public, qui sont restées le plus courtois possible, alors même que les agresseurs venaient de commettre un vol », écrit le Covaldem 11 dans un communiqué.

■ Syndicats et direction unis dans ce combat

La plupart des violences verbales ou physiques sont commises alors que le gardien cherche à empêcher des « chiffonniers » de récupérer des objets dans les bennes, ce qui est en effet interdit.

Le président du Covaldem 11 a écrit au procureur. « Il entend se constituer partie civile des faits de vols, d'insultes et de violences aggravées à l'encontre de ses agents en application de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983 sur la protection fonctionnelle due aux agents chargés d'un service public ».

« La CFDT, FO et UNSA s'associent à la direction du Covaldem 11 pour dénoncer ces agressions et se félicitent de l'implication de la direction du Covaldem 11 dans la gestion de ces événements. »

G. R.